

## CHARTRE D'ENGAGEMENT DU RESEAU DE PROXIMITE

### Un enjeu partagé

**L'accès à l'information métiers, à la formation professionnelle continue et aux dispositifs jeunesse pour les publics qui en sont les plus éloignés**

*L'Agence de l'Orientation et des Métiers et la Région Normandie déploient sur les territoires et au plus près des besoins une offre de service information métiers, formation et jeunesse accessible à tous les Normands. Par ailleurs, dans le cadre du RésO'Pro, l'Agence de l'orientation coordonne et anime un réseau d'acteurs de l'orientation et de l'information métiers, capables de déployer un socle de services homogènes d'informations et de conseils pour tous les publics.*

*Ces dispositifs proposés sont parfois peu mobilisés par les personnes les plus éloignées de ces opportunités, souvent par méconnaissance de ce qui peut être proposé ou faute d'avoir repéré « le bon interlocuteur au bon moment ».*

*En s'engageant dans la constitution et l'animation d'un réseau d'information de proximité, la Région et l'Agence de l'Orientation affirment leur volonté de renforcer le partenariat avec les structures qui sont en contact direct avec les publics, afin de faire connaître et rendre lisibles ses dispositifs, dans une logique d'accessibilité au service public pour le plus grand nombre.*

*Ce réseau est constitué d'acteurs de proximité qui, dans leurs échanges avec les personnes, peuvent être confrontés à des questions et des demandes sur les thématique information métiers/formation/junesse et qui ont parfois des difficultés à y apporter une réponse concrète, faute d'une appréhension suffisante de l'organisation de l'écosystème orientation formation emploi sur leur territoire.*

### **La politique orientation – formation – jeunesse de l'Agence de l'Orientation et de la Région, c'est :**

- Un premier niveau d'information sur l'orientation, la découverte des métiers et la formation initiale ou continue proposée à tous les normands, au travers d'un numéro gratuit Parcours-Métiers et l'offre de services de l'Agence de l'Orientation,
- Des dispositifs visant la construction de projet professionnel, la remise à niveau et la qualification, pris en charge par la Région, rémunérés et accessibles à tous les normands en recherche d'emploi, qu'ils soient inscrits ou non à Pôle Emploi,
- Une offre Atouts Normandie permettant à tous les jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier de nombreux avantages loisirs auprès de structures partenaires (sport, culture...).

L'ensemble de cette offre est déployé sur l'ensemble des territoires, au plus proche des lieux de vie des personnes.

## **Une réponse et des intérêts communs :**

### **Le réseau de proximité**

*Le réseau a pour principal objet de constituer et d'outiller un ensemble de structures et d'acteurs de terrains volontaires partageant une même volonté de faciliter l'accès aux droits et aux services publics pour les usagers normands. Les structures adhérentes pourront ainsi bénéficier de moyens appropriés pour apporter un premier niveau d'information à leurs publics, et faciliter leur rencontre avec l'opérateur local le plus pertinent au moment le plus opportun.*

### **Intégrer le réseau permet aux acteurs de proximité signataires de :**

De connaître les dispositifs sur leur territoire :

- Mieux connaître et comprendre les acteurs du territoire et avoir une légitimité pour les rencontrer,
- Avoir des échanges réguliers et de confiance avec les professionnels de l'orientation/emploi/formation/jeunesse et les autres structures qui participent au réseau,

D'apporter des réponses aux publics qu'ils accueillent :

- Renforcer leur mission de service aux publics par le développement de leur capacité à répondre aux demandes sur ces champs,
- Être identifié par les publics comme un interlocuteur sur les thématiques concernées,
- Ne pas faire « à la place de » mais « avec » les professionnels de l'accompagnement orientation/emploi/formation/jeunesse,
- Avoir la bonne information au bon moment pour mieux informer et orienter les publics vers le bon interlocuteur,

De mieux appréhender les dispositifs de l'Agence de l'Orientation et des Métiers et de la Région Normandie :

- Outiller leurs pratiques professionnelles sur les thématiques visées,
- Contribuer à l'élaboration des outils d'information.

## **Des engagements réciproques :**

### **La mobilisation de l'expertise de chacun des signataires**

***L'Agence de l'Orientation et des Métiers et la Région Normandie : un accompagnement « à la carte », en fonction des besoins et des attentes :***

- Sur chaque territoire, des interlocuteurs dédiés accompagnent les structures signataires dans leur appréhension et leur compréhension des dispositifs et des opérateurs en charge de les déployer,
- Une offre de service d'information/communication sur les dispositifs qu'elle déploie sur le territoire concerné,
- Des outils simples et lisibles, des contenus spécifiques construits à partir des besoins des structures et acteurs du territoire,
- L'Agence de l'Orientation et des Métiers veille à ce que ce partenariat soit compatible avec le temps et les moyens que les signataires peuvent y consacrer.

### **Les structures du réseau : des acteurs mobilisés pour diffuser l'information :**

- Rendent visible leur appartenance à ce réseau d'information par les moyens mis à disposition par l'Agence de l'Orientation et des Métiers,
- Désignent au sein de leur structure un référent qui sera l'interlocuteur privilégié de l'Agence de l'Orientation et des Métiers et de ses partenaires,
- Informent leurs publics sur les thématiques concernées et les orientent vers le bon interlocuteur orientation – formation – emploi – jeunesse,
- Contribuent à la vie et l'animation du réseau en étant force de proposition et en participant à l'élaboration des outils.

### **Présentation de la structure signataire aux côtés de l'Agence de l'Orientation et des Métiers**

Nom de la structure :

**Ville de ROUEN  
Rouen Info Jeunes  
Service Jeunesse & Vie Étudiante - DCJVAI  
27 rue Victor Hugo  
76000 Rouen**

Typologie des publics accueillis :  
11-30 ans et parents

Référent désigné par la collectivité :  
Frédéric Le Méhauté, animateur socio-éducatif et informateur Jeunesse

Interlocuteur privilégié désigné par l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie :  
Séverine Lefebvre, coordonnatrice

Pistes de travail collaboratif envisagées dans le cadre de cette charte :

- Mise à disposition d'un TOTEM dans un/des lieu(x) stratégique(s) choisi(s) par la collectivité,
- Sensibilisation des agents du service jeunesse de la ville aux outils de l'Agence,
- Transmission de la programmation des événements organisés par l'Agence.

Conscients de la nécessité de développer un travail au plus près des publics jeunes en recherche d'informations liées à la découverte des métiers et des formations, les signataires de cette charte s'engagent réciproquement à mettre en œuvre les actions proposées dans cette charte.

Fait à Rouen, le 11 juillet 2023

SIGNATURES :

Agence de l'Orientation et des Métiers

Ville de Rouen